BORD DE TOUCHE ©
Numéro offert par l'Association Les Amis du Stade Français Paris
20 Avril 2025 - n°302

Publication gratuite éditée par l'Association des Amis du Stade Français Rugby. Numéro publié à l'occasion du match Stade Français – Toulouse
Ne pas jeter sur la voie publique

EDITO

SANS TREMBLER

Nouveau défi ce soir pour nos Roses : ni plus ni moins que les tenants actuels du Brennus et de la Coupe d'Europe ; ni plus ni moins que l'ossature du XV de France.
L'heure n'est pas à songer aux raisons qui expliquent la suprématie du Stade Toulousain sur l'échiquier du rugby.

Le débat doit exister et déboucher sur des solutions concrètes, loin des aménagements coupables actuels (cf le dossier en pages 2 et 3).

L'heure n'est pas davantage, à hypothéquer sur la fatigue des uns après les compétitions européennes, sur une éventuelle dynamique…ou sur le manque de compétition des autres, ou sur leur préparation spécifique et sereine. Ces considérations-là appartiennent au domaine des spéculations !

L'heure est à contester à Jean Bouin, sur le terrain, les velléités Rouge et Noir, peu importe l'effectif mis en place par H.Mola pour la rencontre. A s'appuyer sur ses certitudes sans méconnaître ses zônes de faiblesses. A se rendre disponibles au combat.

Nous connaissons le talent des adversaires, talents individuels, talent collectif quand il s'agit d'accélérer le jeu pour semer le désordre dans la défense opposée.

Ou bien encore, quand il s'agit de remporter la bataille des rucks, du jeu au sol, et de permettre, debout, la vie du ballon.

On pourra aussi rajouter à cela le soutien d'un public, toujours enclin à se ranger du côté des favoris, des leaders (c'est plus facile d'y satisfaire son ego !), plutôt que d'afficher son appartenance exclusive à des couleurs, quelle que soit la situation.

Pour autant les arguments à faire valoir de nos Roses ne sont pas quantité négligeable : son pack rivalise avec tous ceux qui lui sont opposés, sa défense, mise à mal ces derniers temps, est à même de contrecarrer les meilleures attaques, sa capacité à ralentir le jeu de l'adversaire, une denrée précieuse….

Et puis, comme chacun sait, nos Roses ont cette vertu de se transcender lorsque les nécessités l'imposent.

- ✓ Justement, toutes ces exigences sont réunies ce soir pour secouer la hiérarchie, pour manifester l'orgueil que nous lui avons connu, que nous lui connaissons.
- ✓ Sachons, dans le combat qui s'annonce, apporter le supplément d'âme à nos joueurs. Sachons répondre au soutien qu'eux-mêmes nous réclameront.

Un indiscutable challenge. Mais un défi sans trembler.

Allez Paris, allez.
Yvon Cauchois

TOP 14 : LES CONFRONTATIONS COUPERETS

J21 Lyon - MHR
USAP- Racing 92
J22 MHR - USAP
Racing 92 - **Stade**
J23 Vannes - La Rochelle
USAP - **Stade**
Racing 92 - Bayonne
J24 **Stade** - Lyon
La Rochelle- MHR
Bayonne - Vannes
J25 Racing 92 - MHR
Vannes - Pau
Clermont - **Stade**
J26 Lyon- Racing 92
Pau- La Rochelle
Stade - Castres

CLASSEMENT à l'issue de la JOURNÉE 20

	Equipe	Pts
1	STADE TOULOUSAIN	70
2	UNION BORDEAUX-BÈGLES	65
3	RC TOULON	63
4	AVIRON BAYONNAIS	53
5	CASTRES OLYMPIQUE	48
6	ASM CLERMONT	44
7	LOU RUGBY	44
8	MONTPELLIER HR	43
9	SECTION PALOISE	42
10	STADE ROCHELAIS	40
11	RACING 92	39
12	STADE FRANÇAIS PARIS	36
13	USA PERPIGNAN	32
14	RC VANNES	30

SALARY CAP : LE CONSTAT (1)

Pour un système plus transparent, équitable et respecté par tous !

Le Salary Cap du Top 14 est aujourd'hui sous le feu des critiques - et à juste titre. Conçu en 2010 comme un outil d'équité, il devait freiner l'inflation des salaires, garantir un équilibre entre les clubs et prévenir les dérives financières.
Mais après quinze ans d'existence, les exceptions s'accumulent, les contournements sont fréquents, et les sanctions trop rares pour être dissuasives. Résultat : le système a perdu en efficacité et en crédibilité.

Il est temps d'imaginer un nouveau cadre, fondé sur trois principes fondamentaux : **transparence, équité, et une supervision efficace**.

✓ Les limites du système actuel

Aujourd'hui, le plafond salarial est fixé à **10,7 millions d'euros par club**, auquel s'ajoutent les bonus internationaux :

- 180 000 € par joueur figurant sur la liste "Premium" du XV de France,
- et, cas exceptionnel, 400 000 € pour Antoine Dupont (ayant participé à la Coupe du Monde 2023 et sélectionné pour les Jeux Olympiques 2024 en rugby à 7).

✓ Le système souffre de plusieurs failles structurelles :

1 - Des zones grises qui échappent au contrôle

Le périmètre du Salary Cap actuel n'intègre pas l'ensemble des revenus perçus par le joueur. Il couvre les salaires, primes de match, avantages en nature et cotisations sociales… mais ne couvre pas :

- les contrats d'image, publicités, partenariats privés,
- les interventions pour des sponsors ou entreprises locales,
- les missions dans des événements, fondations, ou médias,
- les avantages post-carrière : intégration dans une entreprise partenaire, accompagnement entrepreneurial, fonctions de communication…

2. Un manque de transparence généralisé

Les revenus perçus en dehors du contrat avec le club sont opaques. Rien ne permet aujourd'hui d'évaluer précisément ce que gagne un joueur. Or, sans transparence, aucune équité réelle n'est possible.

3. Une concentration des talents… récompensée !

Il n'existe aucune limite au nombre de joueurs par club éligibles au bonus international. Les clubs les plus fortunés peuvent ainsi gonfler leur plafond salarial de manière significative, en cumulant les joueurs du XV de France… et en étant récompensés pour cela.
Ainsi, aujourd'hui, par cet avantage certains clubs ont vu leurs salary cap augmenter dans des proportions significatives, entre 0,5M€ et jusqu'à 2M€ pour les mieux lotis.

4. Un plafonnement qui encourage le contournement

Face au plafond officiel, les clubs, avec leurs partenaires, s'appuient sur des mécanismes juridiques et financiers complexes pour continuer d'attirer ou de conserver les stars. Le système devient ainsi inflationniste et inégalitaire, sans vraiment protéger les clubs les plus modestes.

5. Un outil qui n'a pas réglé le déficit structurel des clubs

Pris isolément, le Salary Cap **n'a pas permis de résoudre le problème du déficit chronique de nombreux clubs du Top 14**. Malgré la régulation des masses salariales officielles, **la majorité des clubs restent structurellement déficitaires**, souvent contraints de s'appuyer sur des mécènes, des avances de trésorerie ou des subventions locales.

SALARY CAP : QUELQUES IDÉES DE SOLUTIONS (2)

Vers un nouveau système : plus juste, plus transparent, plus responsable

L'objectif n'est pas de durcir le Salary Cap, mais de le rendre crédible, flexible et moderne.
Par ailleurs, **toute réflexion sur un nouveau cadre salarial doit intégrer la question de l'équilibre financier global des clubs**.
Un Salary Cap efficace doit avant tout s'inscrire dans **un modèle économique soutenable** : il ne peut à lui seul compenser des recettes insuffisantes, une dépendance aux partenaires ou une inflation non maîtrisée des effectifs.

Voici 5 pistes concrètes* pour contribuer au débat :

1. Déclarer et contrôler le "Revenu Global" du joueur

- ✓ **Tous les revenus** liés au rugby perçus par un joueur (salaire, primes, parrainage, interventions, etc.) devraient être déclarés à la LNR, club par club.
- ✓ Chaque club devrait publier annuellement le montant total agrégé des rémunérations perçues par ses joueurs (non nominatif, pour préserver la confidentialité et la vie privée).
- ✓ Ces données devraient être vérifiées par un tiers indépendant, avec un contrôle annuel obligatoire par la LNR.

Objectif : éliminer les angles morts du système et rétablir la confiance.

2. Ajuster le Salary Cap Club, mais en le reliant à la réalité

Le nouveau Salary Cap doit être suffisamment compréhensif et réaliste afin d'intégrer **toutes** les rémunérations versées directement et indirectement par les clubs. Le nouveau plafond deviendrait le point de référence pour déterminer les **sanctions** (en cas de non-respect par les clubs) et la **taxe de dépassement** (pour l'excédent des rémunérations externes aux clubs - voir point 3). Il doit inciter plus de transparence et réduire le besoin des clubs d'avoir recours aux partenaires externes, toute en permettant des offres compétitives et transparentes.

3. Taxer les flux financiers qui existent aujourd'hui (sans les interdire)

Instaurer une **"taxe de dépassement"** basée sur le Revenu Global : si la somme des rémunérations totales des joueurs d'un club dépasse le nouveau Salary Cap Club, le dépassement étant dû aux des paiements externes au club – via sponsors/partenaires etc.., le club verserait une "taxe de dépassement" (à titre d'exemple - 50 % de l'excédent).

- ✓ Cette taxe serait redistribuée équitablement aux clubs dont le Revenu Global reste sous le cap.
- ✓ Ceci permettrait de conserver une certaine liberté d'investissement tout en mettant en place un mécanisme de redistribution solidaire.

Exemple : Supposons un nouveau Salary Cap Club de €12millions (à titre illustratif uniquement), un club dont le Revenu Global atteindrait €15m verserait à la LNR une taxe de €1,5m (50% des €3m excédentaires).

4. Refondre les bonus internationaux

- ✓ Aujourd'hui, chaque joueur international rapporte à son club un bonus Salary Cap de 180 000 €, sans plafond.
- ✓ Il est temps de réduire ou supprimer cette incitation à la concentration des talents.
- ✓ Proposition : éliminer ou limiter ce bonus à deux joueurs par club

Objectif : ne pas récompenser les clubs qui « cumulent » les stars.

5. Attribuer des points de pénalités aux clubs ne respectant pas les règles fixées

- ✓ Pour les clubs ne respectant pas les règles fixées, sanctionner par retrait de points, voire relégation. Aujourd'hui seule une amende, revue et corrigée en "médiation", existe n'offrant aucune garantie…

Conclusion

Ce nouveau modèle ne vise pas à punir, ni l'ambition, ni la réussite. Il ouvre une réflexion visant à rétablir :

- la transparence sur l'ensemble des rémunérations,
- l'équité entre les clubs, via une redistribution encadrée,
- la responsabilité collective, avec un vrai pouvoir de contrôle et de sanction.

Un Salary Cap ne doit pas être un outil symbolique : il doit être clair, transparent, et respecté par tous.

Rod Devlin

** Suggestions n'engageant qu'à réflexion.*

UN HOMME DANS LE MATCH : JC. MALLIA

Il n'est pas le joueur le plus clinquant de l'effectif pléthorique toulousain, qui comporte 35 joueurs professionnels et 57 joueurs espoirs, auxquels il convient d'ajouter 2 joueurs en prêt. Il est néanmoins, dans la rotation de l'équipe, l'un de ceux à qui Ugo Mola fait appel très souvent.

A ce titre il en est une pièce maîtresse. Ne va-t-il pas afficher 130 matchs au compteur à l'issue de la saison actuelle, la 5ème pour lui au Stade Toulousain, où il est arrivé en 2020.
Repéré en Super Rugby, pour ses titularisations avec l'équipe des Jaguares (aujourd'hui disparue) de 2017 à 2020, il est depuis lors l'un des titulaires indiscutables de l'équipe d'Argentine avec laquelle il a disputé les Coupes du Monde au Japon et en France.
Son palmarès s'est enrichi toutefois, davantage en France, puisqu'il y a remporté 3 Brennus et 2 Coupes d'Europe.

Comment s'est-il fait sa place dans l'effectif toulousain ? Grâce à son talent bien sûr et, ajouté à cela, grâce à une polyvalence qu'on a peine à rencontrer aussi souvent : arrière, ailier, demi d'ouverture, centre. J.C.Mallia semble s'accommoder de tous les postes qui lui ont été confiés, avec le même niveau de performance.

A sa puissance, à son élégance, celles qui lui ont permis de franchir la ligne d'essais à 17 reprises en TOP 14, il convient de souligner les 60 points (10 pénalités, 30 transformations) marqués face aux perches…car il est aussi un grand buteur lorsque les préposés habituels sont absents.

- J.C.MALLIA en chiffres
  TOP14 : 84 matchs, 17 essais, 10 pénalités, 30 transformations
  Coupe d'Europe : 37 matchs, 7 essais, 40 points

Juan Cruz MALLIA
Nationalité : Argentine - Contrat 2026 - non JIFF
Né le 11 septembre 1996 à Cordoba
1,82 m – 92 kg (crédit : Getty - A.Dibon)

LES AMIS DU STADE FRANÇAIS PARIS, L'EXPÉRIENCE DE 28 ANS D'EXISTENCE

En Tribune 36 (places ABO+ au tarif supporter) ou ailleurs dans le stade, abonné ou non : rejoignez-nous **!** Et profitez de tous les avantages liés à l'adhésion. Nous appeler : 06 80 43 27 31.

Tarif 30€ , 15€ pour les moins de 35 ans la première année

Prochain déplacement

Racing 92 - Stade
(Dimanche 27/04)

Crédit - Spiritualwalker

LesAmisduStadeFrancaisParis
97874554@N08
LesAmis-du-Stade-Francais
lesamisdustade
lesamisdustadefrancaisparis
amisdustade@gmail.com

Bord de Touche n°302
Bulletin gratuit
Crédits photos :
Icon Sport, les Amis, Le Parisien

ASSOCIATION LES AMIS DU STADE FRANÇAIS PARIS
créée le 18 juillet 1997 à la Préfecture de Police de Paris - Signataire de la charte des supporters du Stade Français Paris - Membre de la Fédération Française des Supporters de Rugby
Site: amistade-paris.fr